

Je ne développerai pas cette idée davantage; je précise que je l'ai exposée déjà. Si le comité est institué, j'espère qu'il enquêtera sur les recherches en général au Canada. Des preuves pourraient être obtenues qui conduiraient le comité à formuler des recommandations acceptables au Gouvernement. Je pourrais rappeler, monsieur le président, une personne bien connue dont les journaux ont parlé dernièrement, sir Robert Watson-Watt. Prenant la parole à Ottawa, il y a quelque temps, il s'est exprimé en ces termes:

Le Canada a besoin d'un conseil qui n'ait que faire de l'optimisme béat, où la compréhension mutuelle engendre la confiance mutuelle.

La recherche scientifique et industrielle, la recherche agricole et la recherche en matière de ressources naturelles seraient coordonnées dans ce seul organisme consultatif, ce qui n'est pas le cas présentement au Canada.

Avant de clore mes observations, je puis rappeler le rôle important que la recherche a joué dans l'industrie de la pâte et du papier. Je signale la chose, parce que cette industrie a un bordereau de paie annuel de plus de 300 millions de dollars et des exportations d'une valeur d'environ un milliard de dollars. Son personnel de recherches et le montant des dépenses engagées à cette fin au Canada ne le cèdent qu'à ceux du Conseil national de recherches. Je parle de cette industrie, parce que la recherche (1) a produit et produit encore les moyens de faire durer cette ressource épuisable; (2) accroît la production du bois; (3) accroît la richesse nationale produite par chaque corde de bois en améliorant le produit final; (4) étend l'utilisation des sous-produits au point qu'on prévoit maintenant qu'ils pourront bientôt rivaliser en quantité avec la pâte et le papier.

Je signale aussi, monsieur le président, qu'aux États-Unis les industries des sous-produits absorbent, je pense, des produits agricoles excédentaires d'une valeur d'environ 1 milliard et demi de dollars, produits dont il était à peu près impossible de disposer il y a quelques années à peine, et qu'il était encore plus difficile de vendre. Je pourrais parler longuement des traitements versés par les universités à l'égard de travaux de recherches, mais je ne m'étendrai pas sur ce point.

Je pense qu'en terminant je vais citer quelques propositions, dont certaines ont été formulées par M. Stratford, qui aurait fourni des témoignages importants si le comité avait été institué et s'il avait eu les attributions que j'ai mentionnées. Le Canada n'exploite certes pas les nouvelles découvertes comme on le fait aux États-Unis, en Allemagne et en Angleterre; le Canada a besoin d'un comi-

té consultatif, conçu d'après le régime britannique. Un tel comité pourrait assumer diverses fonctions, entre autres celles qui suivent:

1. Il pourrait se renseigner sur les moyens à prendre, afin que les hommes de science travaillant dans les universités et pour le compte du Gouvernement touchent une rémunération appropriée pour leurs travaux, afin que le pays puisse garder sa part d'hommes de science compétents dans des postes-clés.

2. Il pourrait s'assurer que les nouvelles découvertes scientifiques, faites au Canada ou ailleurs, soient mises en pratique le plus tôt possible, afin que le pays en bénéficie.

3. Il pourrait s'assurer qu'il existe un équilibre approprié entre les recherches effectuées par les universités, par les services de l'État et par divers groupes industriels.

4. Il pourrait accroître et améliorer la coordination entre les divers ministères du gouvernement fédéral, entre les gouvernements fédéral et provinciaux, entre les universités et les groupes industriels de recherches.

5. Il pourrait élucider la question de savoir quels genres de recherches peuvent le plus efficacement être entreprises par les gouvernements fédéral et provinciaux.

6. Il pourrait encourager toutes les succursales d'industries étrangères établies au Canada à mettre sur pied des laboratoires de recherches.

7. Il pourrait organiser des discussions entre les universités d'une part, qui forment les hommes de science, et les représentants de l'industrie et des gouvernements qui les emploient. Cette méthode éviterait, dans la plus grande mesure possible, la perte de nos talents restreints.

8. Il pourrait, en élaborant soigneusement des plans, réduire au minimum tout semblant d'enrégimentation, tout en s'assurant que les hommes de science ont l'occasion d'examiner périodiquement devant leurs pairs, les progrès des travaux de recherches, afin que leur travail soit reconnu d'une façon appropriée.

Je n'entends pas m'étendre davantage sur la question. En terminant, j'exprime l'espoir que le Gouvernement établira ce comité l'an prochain et qu'on donnera suite à ma proposition quant à ses attributions. Tous les Canadiens reconnaissent, maintenant, que les recherches jouent un rôle important dans la vie économique de notre pays.

M. Hees: Puis-je déclarer qu'il est une heure?

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)